

Espoir d'un nouveau véhicule en 2018 ??? Un enjeu majeur pour l'avenir Du Site de Rennes.

Février 2016

Lors du Comité d'Etablissement (C.E) ordinaire du 28 janvier 2016, le Directeur du site, Monsieur Laganier a délivré une information aux élus de cette instance sur un avant-projet de véhicule faisant suite au P 87. Cette information est à prendre en l'état actuel au conditionnel.

Rien n'est fait en l'état puisque la Direction du Site de Rennes déposera un dossier d'ici avril pour une éventuelle finalisation en juin. Si la Direction centrale du Groupe retient le choix de Rennes pour produire ce véhicule, il entraînerait une « modernisation du site ».

Si ce projet venait à se concrétiser, La CGT le prendrait en positif pour le Site automobile de Rennes et sa filière dans la Région

La CGT revendique depuis longtemps (dès le plan de 1 400 suppressions d'emplois de 2012) la venue d'un véhicule. Le projet X8 ayant été attribué à un autre site, il s'agit maintenant d'obtenir un véhicule en complément de P 87 et palliant la fin vie de la C5 à l'horizon 2017. Les volumes de production de P 87 ne peuvent à eux seuls assurer l'avenir et la préservation de l'emploi sur La Janais.

Questions de La CGT:

- Quels seront les impacts sur les emplois et les conditions de travail puisque la direction a réaffirmé sa volonté de continuer à réduire les « coûts » de structure (exemple : la dernière annonce fait état d'un transfert de 47 personnes du service informatique vers Cap Gemini) ?
- Quel sera le niveau d'investissement pour moderniser le Site ? Et qu'entend exactement la direction par « modernisation » du Site ?
- Quel volume total, P 87 et ce possible véhicule, sera produit à La Janais ?

Pour La CGT, l'avenir du site passe par plus d'investissements et une réelle modernisation d'un outil de production vieillissant, mais aussi par le maintien et l'amélioration du pouvoir d'achat des salariés. Qui peut acheter une voiture neuve lorsqu'on a bien du mal à finir le mois ?

Qui a dit que La CGT n'était pas une force de proposition ?

La CGT a toujours défendu la pérennité du site et de toute la filière auto. Nous revendiquons depuis toujours l'apport d'un nouveau véhicule en complément de la venue du P87 afin d'anticiper la fin de vie de C5.

La CGT aux avant-postes dans la bataille pour la sauvegarde du Site de Rennes et de ses emplois !

Dès mars 2012, La CGT faisait déjà le siège du CE pour défendre l'avenir du Site et les emplois.

La CGT est à l'origine des mobilisations qui ont suivi. Si La CGT et les salariés n'avaient pas réagi, où en serait-on aujourd'hui ?

En 2012, La CGT a fait signer une pétition aux salariés de PSA et à la population locale réclamant la venue d'un nouveau véhicule pour La Janais : 12 000 signatures !

La CGT a fait également des propositions pour une juste répartition de la production sur tous les sites du groupe.

Cette revendication qui découle du plan B de La CGT est en adéquation avec les nouvelles plates formes modulables EMP2 (véhicules premium) de PSA.



Syndiquez-Vous CGT

1^{ère} négociation salariale (27/01): les ventes et les profits explosent mais les salaires ????

Ventes mondiales à la hausse depuis 2 ans : 2014 : + 4,3% ; 2015 : + 1,2 %

L'augmentation des ventes s'est faite grâce à l'Europe et à la France. Ailleurs les ventes ont reculé : Chine : - 0,9 %

Eurasie (Russie) : - 72 % Amérique Latine : - 21 %

Du coup la Direction affirme sans aucune preuve que : « les marchés européen et français peuvent baisser » et « ces marchés sont loin du niveau de ...2007 ! »

Résultats financiers :

La Direction dit « Ils sont excellents mais ne seront dévoilés que le 24 février ».

Un exemple révélateur de la très bonne santé financière du groupe : la marge opérationnelle (mesure réelle de la rentabilité du groupe) : 5,4 %. Résultat quasi historique !

En conclusion :

La Direction n'avance aucun argument sérieux pour justifier sa volonté de ne pas augmenter les salaires.

La Direction affirme que les prix en 2015 n'ont augmenté que de 0,2 % (hors tabac) et en plus l'augmentation de la participation employeur à la mutuelle obligatoire donne + 0,35 % de pouvoir d'achat aux salariés.

Sauf que l'indice INSSE (indice de consommation) est bidon, ne reflète pas la réalité et ne prend pas en compte l'augmentation des impôts.

L'augmentation à 50 % de la participation mutuelle employeur implique mécaniquement une augmentation des impôts des salariés. Donc nous sommes loin des 0,35 % d'augmentation de pouvoir d'achat comme la Direction tente de nous faire croire !

LA CGT REVENDIQUE :

Augmentation du salaire de base :

- l'arrêt immédiat du gel des salaires accompagné par une augmentation générale des salaires de 300 € pour tous.
- Un rattrapage salarial global équivalant à l'ensemble de la perte subie sur les 3 dernières années.
- Salaire minimum d'embauche à 1 700 €

La levée immédiate de toutes les mesures de baisse salariale du contrat anti social :

- Le retour de la Prime Evolution Garantie pour les salariés de plus de 20 ans d'ancienneté.
- Abolition du système des compteurs et abandon du principe de modulation.
- Retour du paiement à 45% des heures supplémentaires au lieu de 25 %.
- Retour au barème de l'A.C.C.A.C d'avant le NCS.
- Que les avantages liés à l'ancienneté soient pris en compte entièrement pour les congés parentaux d'éducation.
- Le paiement des heures supplémentaires pour les salariés qui le souhaitent.
- La subrogation des indemnités de la sécurité sociale sur tous les sites du groupe.
- L'intégration de la totalité de la prime ICH (prime d'équipe) dans le salaire de base pour les salariés de Rennes.
- L'égalité de traitement entre les femmes et les hommes : rattrapage de salaire immédiat avec effet rétroactif pour toutes les femmes qui subissent une différence de traitement salarial.

Pour les droits et la défense des libertés individuelles et collectives.

Les 8 condamnés de Goodyear, les 2 postiers CGT et SUD de la plate-forme de colis du Rheu licenciés. L'acharnement de la justice et du patronat est particulièrement virulent. Ils veulent faire taire toutes revendications et moyens de défense des salariés.

C'est pourquoi nous exigeons :

- la relaxe des 2 postiers d'Ille et Vilaine
- la relaxe des Goodyear
- la levée des sanctions des camarades qui défendent les emplois
- des nouveaux droits institutionnels et collectifs appuyés sur le Code du Travail.

**Rdv le 4 février à la plateforme
colis du Rheu à 11h30 pour les
soutenir !**

